

Apis veut continuer ses actions

L'association Apis (association pour les parasitoses infantiles au Sénégal) organisait son assemblée générale, vendredi soir dans la salle Terre des hommes de l'espace Saint-Exupéry à Saint-Marcel, devant un public peu nombreux. Le président, Jésus Martinez, a tenu à préciser que la subvention que l'association reçoit de la mairie, d'un montant de 2 840 euros, n'est pas uniquement destinée à Apis. « En détail, il n'y a que 800 euros pour Apis, le reste de la subvention est destiné au poste de santé de Soum pour 680 euros, l'école primaire et la case des tout-petits pour 680 euros chacun » affirme le président.

Pas de mission en 2014

En 2014, il n'y a pas eu de mission car la région de Bakel, proche du Mali est une zone rouge où il est déconseillé de se rendre. Dans un premier temps, l'association a à cœur de terminer le bâtiment où les femmes réalisent la farine Misola - une farine qui permet de lutter contre la faim, à base de mil, soja et arachide.

Dans un second temps, elle se recentrera sur le dépistage de la bilharziose, son traitement et sa prévention. Cette maladie tropicale touche 200 millions d'habitants dans le

monde. L'homme contracte les bilharzies au contact de l'eau qui permet le passage à travers la peau des larves du parasite.

De nouvelles rentrées financières à trouver

Le président signale aussi qu'il y a peu de volontaires pour partir en mission et que ceux qui ont l'habitude d'y partir, sont vieillissants. Le président a rappelé que l'association avait décidé de se passer des services de Lazuli Troupe. C'était une décision prise lors de l'assemblée générale de janvier 2014. Un membre de Lazuli Troupe était présent. « Le centre culturel nous a proposé une pièce de théâtre avec une troupe qui accepte de nous offrir la moitié de la recette pour notre association » explique le président. L'adhésion à Apis est de 16 euros par an et par personne. Les bénévoles souhaitent trouver de nouvelles rentrées financières. L'idée d'organiser un loto a fait l'unanimité.

En fin d'assemblée générale, le président a remis à l'adjoint aux associations Hervé Podraza des diplômes de reconnaissances décernés par le poste de santé, l'école et la garderie de Soum. Rolande Burlot, reçoit la médaille du mérite et du dévouement.



Hervé Podraza remet la médaille du mérite et du dévouement à Rolande Burlot

► Rolande Burlot récompensée

Hervé Podraza a remis la médaille de la ville du mérite et du dévouement à Rolande Burlot. Elle aurait dû recevoir cette médaille, le jour des vœux, mais elle a égaré l'invitation et oublié d'y venir. Rolande Burlot est investie depuis plus de 15 ans. Elle a été volontaire pour les missions humanitaires effectuées même dans des conditions difficiles. Elle est discrète tout en étant active. Grâce à une volonté de fer, à un moral d'acier et à son sens du devoir, elle est un exemple pour tous. Très émue, elle a indiqué : « Je suis ravie de cette distinction, mais sans les autres, je ne suis rien. S'il n'y a pas les prélèvements, je ne fais rien avec mon microscope. »